

Informations importantes concernant les conditions d'entrée en Turquie/Cappadoce en raison de la COVID-19

Veillez prendre connaissance des informations importantes suivantes pour votre voyage et à les vérifier une nouvelle fois avant votre départ :

- Veuillez noter que pour participer à ce voyage, vous devez être **guéri ou entièrement vacciné contre la COVID-19**. Veuillez vous munir de l'un des justificatifs suivants :
 - Preuve d'une vaccination complète par un passe sanitaire
 - Preuve de la guérison Covid-19 par un passe sanitaire
- **De plus**, vous devez **remplir** un formulaire **électronique** du ministère turc de la Santé dans les 72 heures précédant votre voyage :
<https://register.health.gov.tr/>.

Toutes les informations actualisées et détaillées sont disponibles à l'adresse suivante:
<https://fr.rsd-belgium.be/voyagerentoutesecurite/>

Veillez noter que cette page est actualisée régulièrement et que des modifications de dernière minute peuvent être apportées par les autorités concernées. Veuillez donc vérifier ces informations juste avant votre départ.

(Statut 07.01.2022)